



## **Bourse de maîtrise et bourse de doctorat**

### **« Musique en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) »**

#### **Équipe « Musique en France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) : Discours et idéologies » Laboratoire Musique, histoire et société Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique**

Dans le cadre de ses activités et grâce au soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQ-SC), l'Équipe de recherche sur la musique en France (ÉMF - <http://emf.oicrm.org/>) du Laboratoire musique, histoire et société (LMHS) ouvre un concours pour une bourse de recrutement au doctorat de 15 000\$ par année pendant trois ans et une bourse de recrutement à la maîtrise de 12 000\$ par année pendant deux ans. À ce montant pourra être greffé un contrat d'auxiliaire de recherche annuel de 3000\$. Le concours est ouvert aux citoyens canadiens et étrangers qui souhaitent entreprendre un programme d'études de maîtrise ou de doctorat à temps plein sur la musique en France de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Les sujets pourront concerner la musique de chambre, la musique symphonique, la musique de scène (opéra, ballet, théâtre), la musique de film, la radio, la presse musicale, les écrits de compositeurs, les institutions musicales ou l'esthétique musicale ainsi que la réception des musiques françaises d'hier à aujourd'hui. Le projet de recherche pourra être réalisé dans une perspective interdisciplinaire faisant appel : et/ou à des croisements artistiques (peinture, littérature, poésie, etc.) ; et/ou à différentes branches des sciences humaines (histoire, philosophie, sociologie, politique, religion, etc.) ; et/ou à des domaines de recherche récents (études médiatiques, humanités numériques, technologies).

Les candidats doivent choisir un directeur de recherche au sein des membres de l'équipe professeurs dont l'université d'accueil offre un programme de 2<sup>e</sup> cycle (maîtrise) et de 3<sup>e</sup> cycle (doctorat). Les candidat-es sont invité-es à proposer une codirection avec un deuxième membre de l'ÉMF afin de bénéficier de l'expertise de plus d'un membre de l'équipe. Les dossiers en codirection seront favorisés. Les projets de doctorat en cotutelle sont aussi acceptés (voir conditions particulières).

## CONDITIONS PARTICULIÈRES À LA BOURSE

Le/la candidat-e devra répondre aux exigences d'admission du programme de maîtrise ou de doctorat en musicologie de l'Université d'accueil (Université de Montréal, Université McGill, UQAM (pour le doctorat uniquement)) et soumettre un dossier d'admission dans les délais prescrits par l'université d'accueil envisagée.

Conditionnellement à l'obtention des fonds du FRQ-SC par l'Équipe, la bourse de maîtrise et la bourse de doctorat seront renouvelables deux fois à la suite du dépôt d'un rapport annuel d'activités et dans la mesure où le directeur de recherche recommande le renouvellement de la bourse.

Pour les candidat-es admissibles aux concours de bourses de maîtrise et de doctorat du FRQ-SC et/ou du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), l'obtention de la bourse sera conditionnelle à l'engagement, de leur part, à déposer une demande de bourse à au moins l'un de ces deux organismes pour la deuxième année de son programme d'étude.

La bourse de l'ÉMF pourra être cumulée avec des charges de cours, des contrats d'auxiliaire de recherche autre que celui offert par l'ÉMF et d'autres bourses d'excellence, à l'exception des bourses de maîtrise et de doctorat du FRQ-SC et du CRSH.

Le programme de doctorat de l'ÉMF du ou de la candidat-e pourrait être conçu sur le principe d'une cotutelle avec une université étrangère avec laquelle l'université d'accueil a une entente de partenariat. Cependant, l'université d'attache devra être l'université d'accueil et le/la récipiendaire devra passer au moins la moitié de la période d'étude au doctorat à l'université d'accueil.

Le programme d'étude devra débuter au trimestre d'automne 2020 ou au trimestre d'hiver 2021.

Les dossiers de candidature comprendront les documents suivants :

- Le formulaire de demande de bourse dûment rempli disponible sur le site de l'OICRM – <http://oicrm.org/bourses/>;
- Une lettre de motivation;
- Un CV (avec liste des publications);
- Deux lettres de recommandation à faire parvenir en version électronique directement à l'OICRM par les répondants;
- Pour la bourse de doctorat : une copie électronique du mémoire de maîtrise;
- Pour la bourse de maîtrise : une copie électronique d'un travail écrit remis dans le cadre des études réalisées auparavant;
- Une copie électronique d'un article publié dans une revue avec comité de lecture ou équivalent si applicable;
- Une description du projet de recherche incluant les rubriques : contexte, problématique, méthodologie, contribution au développement des connaissances, perspectives pour la carrière. La description ne doit pas dépasser 1 page maximum (maîtrise) et 2 pages (doctorat) et inclure une bibliographie 1 page maximum.

Les dossiers doivent être envoyés en version électronique à Judy-Ann Desrosiers, **au plus tard le 1<sup>er</sup> février 2020** à l'adresse suivante : [judy-ann.desrosiers@umontreal.ca](mailto:judy-ann.desrosiers@umontreal.ca)

Pour toute information, contacter Michel Duchesneau : [michel.duchesneau@umontreal.ca](mailto:michel.duchesneau@umontreal.ca)

**Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme directeur de recherche (et codirecteur) :**

Marie-Hélène Benoit-Otis, Faculté de musique, Université de Montréal  
Sylvain Caron, Faculté de musique, Université de Montréal  
François de Médicis, Faculté de musique, Université de Montréal  
Michel Duchesneau, Faculté de musique, Université de Montréal  
Steven Huebner, École de musique Schulich, Université McGill  
Danick Trottier, Département de musique, Université du Québec à Montréal (pour le doctorat uniquement à titre de directeur de recherche)

**Liste des membres de l'Équipe qui peuvent agir comme codirecteur :**

Jean Boivin, École de musique, Université de Sherbrooke  
Catrina Flint, Département de musique, Collège Vanier  
Sylvia L'Écuyer, Faculté de musique, Université de Montréal  
Jacinthe Harbec, École de musique, Université de Sherbrooke  
Christopher Moore, Département de musique, Université d'Ottawa  
Sabina Ratner, Faculté de musique, Université de Montréal